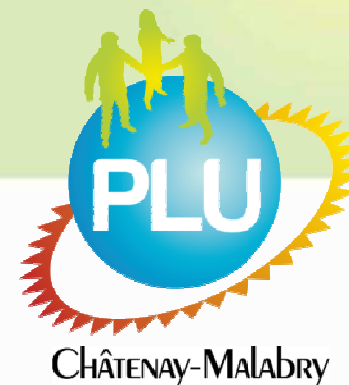




Ville de CHÂTENAY-MALABRY

# Plan Local d'Urbanisme



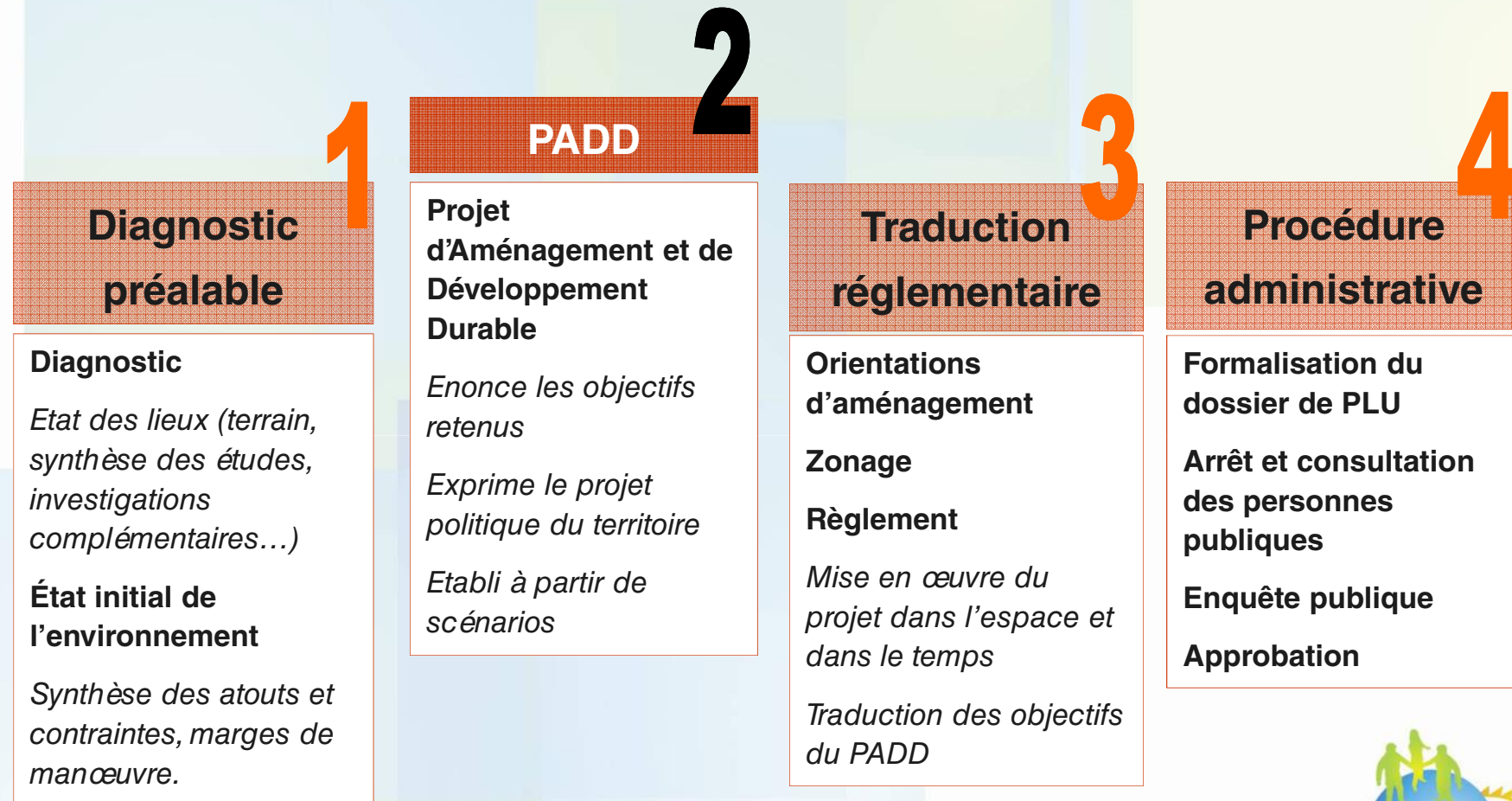
## Réunion publique

*Phase 2 : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)*

*Présentation du 7 octobre 2010*



# Les étapes du PLU



# Un projet partagé

La concertation occupe une place particulière dans l'élaboration du PLU :

- Une **information régulière** dans « Les nouvelles de Châtenay-Malabry » et sur le site internet [www.chatenay-malabry.fr](http://www.chatenay-malabry.fr)
- Une **adresse dédiée** : [dialogue.plu@chatenay-malabry.fr](mailto:dialogue.plu@chatenay-malabry.fr)
- Une **exposition évolutive** à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes, qui s'étoffera au fur et à mesure de l'avancée du PLU
- Des **urnes «libre expression»** pour faire part de vos suggestions, avis et remarques... (Hôtel de Ville, mairies annexes)
- Des **réunions publiques**, permettant de présenter l'avancement du projet et d'échanger, organisées aux moments-clés du projet



# Les réunions de concertation

## 2 réunions de présentation du diagnostic :

*Lundi 29 mars 2010 : présentation du diagnostic et des premiers enjeux*

*Mardi 18 mai 2010 : rappel des enjeux et réponse aux questions*

## 3 réunions thématiques en début de phase PADD:

*Jeudi 10 juin 2010: Habitat, équipements*

*Mardi 15 juin 2010 : Economie, transports*

*Mardi 22 juin 2010 : Paysages, environnement*

## 1 réunion d'avancement sur le PADD:

**Jeudi 7 octobre 2010 : Présentation des objectifs retenus**

*...et d'autres rencontres à venir au fur et à mesure de l'avancement du projet, à l'Hôtel de Ville et dans les quartiers*



# L'Agenda 21 de Châtenay-Malabry

> Un programme d'actions durables issu d'un projet participatif

> 7 chantiers :

1/Energie et climat

2/Bâtiments

3/ Déchets

4/Transports

5/Urbanisme

6/Politiques publiques

7/ Démocratie environnementale

.... déclinés en 25 objectifs

.... et en actions concrètes

> **Agenda 21 et PLU** : 1 démarche de développement durable à l'échelle de la commune

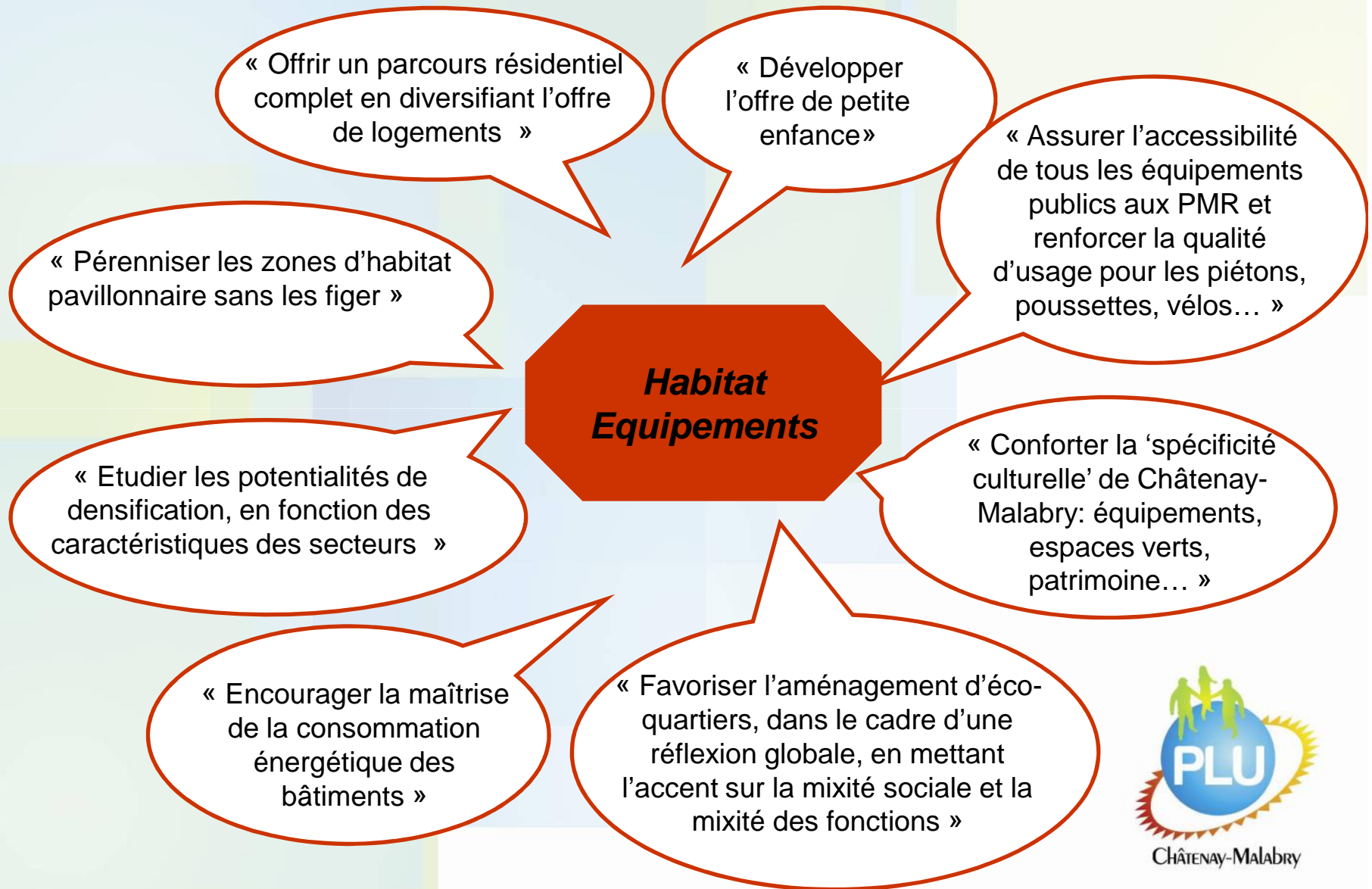


# Qu'est-ce que le PADD ?

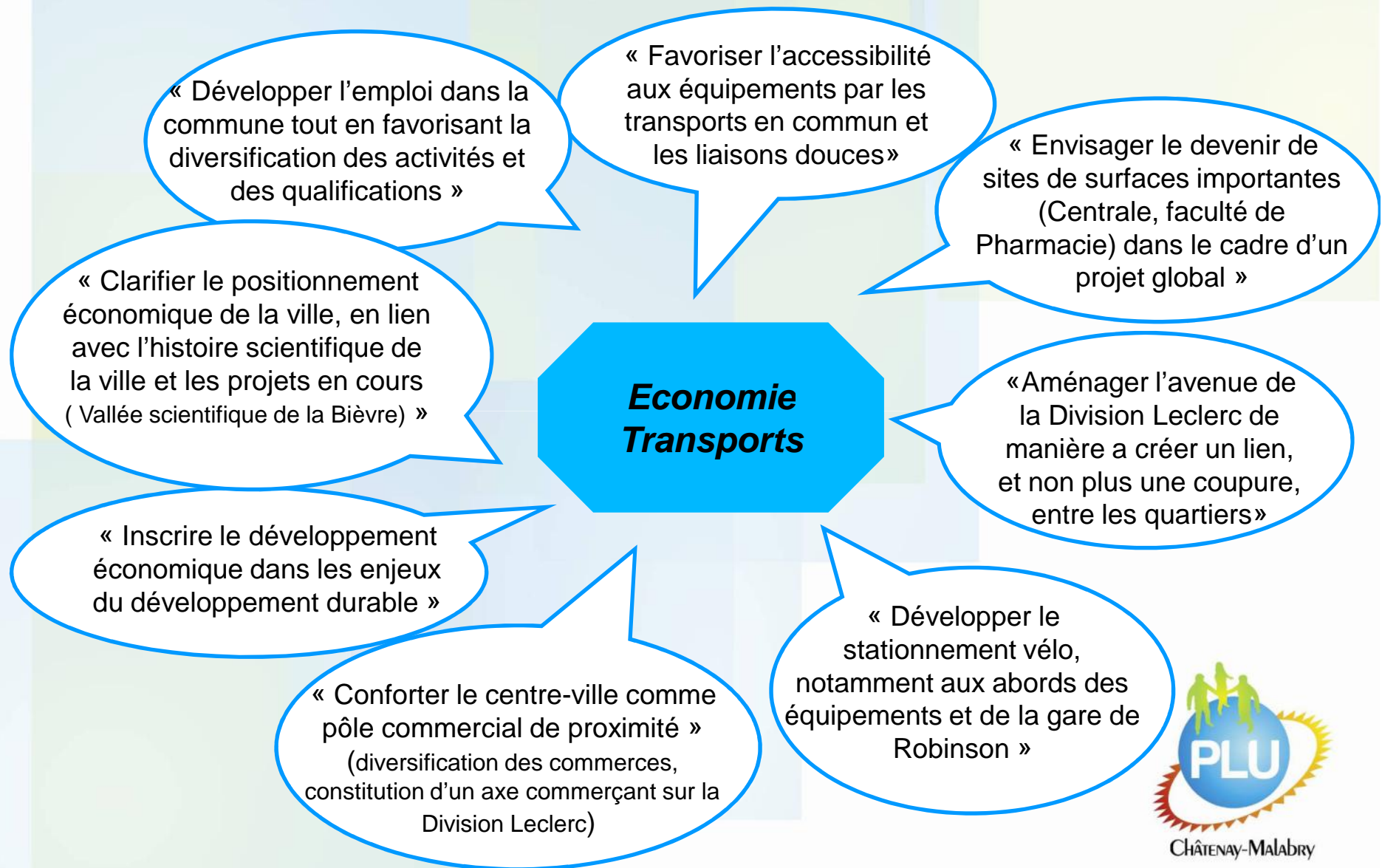
- Un document de projet directement **issu des enjeux se dégageant du diagnostic territorial**
- Qui **définit les grands objectifs d'urbanisme et d'aménagement** afin de :
  - *Favoriser le renouvellement urbain*
  - *Préserver l'environnement*
  - *Favoriser la qualité urbaine*
  - *Améliorer la qualité des déplacements*
  - ...



## Restitution des réunions de concertation



## Restitution des réunions de concertation



## Restitution des réunions de concertation



# Les axes du PADD

- 1. Faire évoluer le schéma urbain**
- 2. Ambitionner un territoire « Vert »**
- 3. Faire vivre la ville**



# Les axes du PADD

## 1. Faire évoluer le schéma urbain

- 1.1 > Adapter les évolutions des quartiers selon leur identité et leurs fonctions**
- 1.2 > Faire de la mise en fonction du tramway le levier de la restructuration de la RD986 et de ses abords**
- 1.3 > Créer de nouveaux secteurs exemplaires après la délocalisation de l'Ecole Centrale et de la Faculté de Pharmacie**

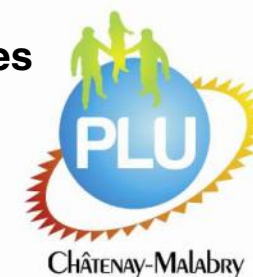


# 1. Faire évoluer le schéma urbain

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

## 1.1 > Adapter les évolutions des quartiers selon leur identité et leurs fonctions

- Mener des actions de **renouvellement du tissu urbain** dans les secteurs les mieux desservis par les transports collectifs
- Favoriser la **mixité des fonctions urbaines**, et en particulier pour l'accueil d'activités et de commerces
- Inciter aux **opérations de renouvellement urbain** sur les axes structurants.
- Envisager les améliorations nécessaires pour le confort des habitants de la **Cité -Jardin de la Butte Rouge**
- Préserver les secteurs pavillonnaires tout en permettant une **évolution modérée des constructions** et les adaptations nécessaires sur le bâti existant pour répondre aux besoins de la population résidente
- Impulser des actions en faveur de **l'intégration des énergies renouvelables** (Malabry, ...)



# 1. Faire évoluer le schéma urbain

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

## 1.2 > Faire de la mise en fonction du tramway le levier de la restructuration de la RD986 et de ses abords

- Elaborer un schéma de **cohérence d'ensemble ambitieux** qui fasse de **l'avenue de la Division Leclerc** un axe porteur d'un développement économique et tertiaire, au cadre de vie de qualité, avec des aménagements et de nouvelles formes urbaines donnant une identité aux différentes séquences de son linéaire.
- Accompagner et valoriser les projets en cours sur la **zone Europe, les secteurs Appert-Justice et Allendé**
- Développer **l'accueil d'activités variées, notamment services et commerces de proximité, qui répondent aux besoins des habitants**
- Faciliter les **liaisons des quartiers** avec cet axe, et notamment les modes vélos et piétons



# 1. Faire évoluer le schéma urbain

1. Renouveler le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

## 1.3 > Créer de nouveaux secteurs exemplaires après la délocalisation de l'Ecole Centrale et de la Faculté de Pharmacie

- Faire du secteur de la **Faculté de Pharmacie** une **vitrine ambitieuse** du développement économique de Châtenay-Malabry
- Tirer parti de l'opportunité que représente le secteur de **l'Ecole Centrale** pour **élaborer un projet d'écoquartier**
- Garantir une **mixité des fonctions urbaines** permettant de créer de véritables lieux de vie
- Mettre en valeur leur **situation en entrée de ville bien desservie** par les transports et les infrastructures et intégrer ces quartiers dans la ville
- Développer ces projets **en respectant l'environnement** et en assurant les conditions essentielles à la **préservation des ressources naturelles**.



# Les axes du PADD

## 2. Ambitionner un territoire « Vert »

**2.1 > Renforcer la qualité urbaine et le cadre de vie de la ville en respectant son organisation naturelle façonnée par le relief et ses grands espaces naturels**

**2.2 > Affirmer l'identité communale en révélant son patrimoine, souvent méconnu et disséminé sur le territoire**

**2.3 > Concevoir un projet urbain qui préserve l'environnement et les habitants des pollutions et nuisances**



## 2. Ambitionner un territoire « Vert »

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

### 2.1 > Renforcer la qualité urbaine et le cadre de vie de la ville en respectant son organisation naturelle façonnée par le relief et ses grands espaces naturels

- **Affirmer l'image de ville verte** : renforcement de l'armature végétale existante, développement d'une 'trame verte' reliant les grands espaces paysagers entre eux et assurant des fonctions écologiques et récréatives
- **Réinvestir les espaces remarquables de la forêt de Verrières et du parc de la Vallée aux Loups** en les ouvrant sur la ville et en assurant un traitement qualitatif des espaces de transition (Butte Rouge/forêt de Verrières, Parc de la Vallée aux Loups/ZAC des Friches...)
- Permettre **le maintien de la biodiversité en zone urbaine** en créant des **espaces verts plantés d'essences locales** adaptées au territoire dans les nouveaux projets d'aménagement (Centrale, Europe, Allende...)
- Envisager le développement de **biotopes adaptés** pour lutter contre la perte de la biodiversité



## 2. Ambitionner un territoire « Vert »

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

### 2.2 > Affirmer l'identité communale en révélant son patrimoine, souvent méconnu et disséminé sur le territoire

- **Renforcer les réseaux de liaisons douces existantes** en créant une trame piétonne continue pour découvrir les éléments patrimoniaux et paysagers remarquables révélant l'identité culturelle du territoire : Coulée Verte, Maison de Chateaubriand, patrimoine vernaculaire...
- Révéler les **spécificités du relief communal** en identifiant les panoramas et axes visuels, en les valorisant à travers la création de belvédères et en les intégrant dans des circuits de découverte
- **Identifier les éléments bâtis pittoresques du paysage privé** et définir une protection adaptée des éléments les plus remarquables ne bénéficiant d'aucune protection
- Favoriser la **qualité du cadre de vie urbain** : formes urbaines, traitement des espaces publics et des continuités piétonnes, matériaux de construction...
- **Améliorer le traitement des entrées de ville**, espaces vitrines de la commune



## 2. Ambitionner un territoire « Vert »

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

### 2.3 > Concevoir un projet urbain qui préserve l'environnement et les habitants des pollutions et nuisances

- Concevoir un **développement urbain innovant et durable** en inscrivant les grands projets de renouvellement urbain (Allendé, Europe, École Centrale, Faculté de Pharmacie...) dans une **politique ambitieuse de réduction de la consommation énergétique** et de promotion des énergies renouvelables.
- Réduire **la part modale de la voiture** dans les trajets quotidiens et les pollutions qui en découlent en:
  - *Poursuivant l'amélioration du réseau de bus urbain (réorganisation des rabattements sur les gares RER, amélioration de la fréquence et des cadencements des bus, liaisons vers les pôles d'emplois : Plessis-Clamart, Antony, Wissous)*
  - *Envisageant la création de zones semi-piétonnes*
  - *Imposant un stationnement centralisé (hors espaces privés) dans les parkings publics*
- **Adapter les nouveaux aménagements urbains au niveau de nuisances sonores** (abords de l'A86, de la RD 986, de la ligne TGV)
- **Réduire les impacts du développement urbain sur le réseau hydrographique** en améliorant la gestion des eaux pluviales (traitement avant rejet dans le milieu naturel, réhabilitation des réseaux...)



# Les axes du PADD

## 3. Faire vivre la ville

**3.1 > Renforcer l'attractivité de la ville**

**3.2 > Dynamiser la vie locale grâce à des quartiers attractifs et interconnectés**



## 3. Faire vivre la ville

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

### 3.1 > Renforcer l'attractivité de la ville

- **Accélérer le rythme de construction neuve** pour répondre aux besoins de la population résidentielle et accueillir de nouveaux arrivants :
  - Favoriser le **renouvellement du tissu urbain existant** dans les secteurs proches des gares et des axes structurants
  - Organiser la **reconversion des sites mutables** à plus ou moins long terme (Appert-Justice, Allende, Carrefour du 19 Mars 1962, École Centrale, Pharmacie...) selon une ambition d'organisation et de renouvellement de l'image du territoire
- **Favoriser la mixité sociale** dans les quartiers et à l'échelle de la ville
- **Accroître la diversité du parc de logements** (logements intermédiaires notamment) afin de permettre un parcours résidentiel complet à Châtenay-Malabry



## 3. Faire vivre la ville

1. Faire évoluer le schéma urbain
2. Ambitionner un territoire « Vert »
3. Faire vivre la ville

### 3.2 > Dynamiser la vie locale grâce à des quartiers attractifs et interconnectés

- Poursuivre le **renforcement de l'attractivité commerciale** du centre ville
- Apporter un **soutien au commerce de proximité** dans les quartiers, comme relais de la centralité principale du centre ville
- Faire de l'aménagement du tramway sur la RD986 une **opportunité de développement d'une centralité commerciale structurante**
- **Améliorer la gestion du stationnement et le partage de la voirie**, ainsi que l'offre pour le stationnement des deux-roues
- Développer des projets urbains qui intègrent **la mixité des fonctions** afin d'améliorer la qualité de vie des usagers : habitat, commerce, équipements de proximité, services
- Mettre en œuvre les **projets d'amélioration de l'offre d'équipements de proximité** :
  - *Petite enfance : atteindre l'objectif de +200 enfants accueillis en 2014*
  - *Mener à bien les projets de réhabilitation des équipements sportifs vieillissants*
- **Renforcer l'unité territoriale** en permettant le franchissement d'éléments de coupure physique tels que l'autoroute, la RD986 ou les espaces boisés d'envergure
- **Soutenir la spécificité culturelle** de Châtenay-Malabry (offre en équipements)



***Vous avez la parole!***

